

Mains visibles

Assumer la responsabilité du développement social

Rapport de l'UNRISD pour Geneva 2000

REMERCIEMENTS

Remerciements

EQUIPE DE RÉDACTION

- Peter Utting (coordonnateur du projet)
- Cynthia Hewitt de Alcántara, Yusuf Bangura, Thandika Mkandawire, Shahra Razavi, Peter Utting et David Westendorff (coordonnateurs de chapitre)
- Peter Stalker et Cynthia Hewitt de Alcántara (rédacteurs en chef)
- Jenifer Freedman (rédactrice)
- Virginia Rodríguez, Toshihiro Nakamura et Matthias Rosenberg (assistants de recherche)
- Christine Vuilleumier (secrétariat)
- Nicolas Bovay (diffusion)
- Martine Cullot (traduction de l'anglais)
- Véronique Martinez (correctrice d'épreuves)
- Latitudesign, Geneva (Design and layout)

CONTRIBUTIONS

Le rapport s'inspire d'articles et d'études de:

Bill Adams, Emmanuel Akwetey, Nadjé Al-Ali, Adrian Atkinson, Solon Barraclough, Asef Bayat, Yusuf Bangura, David Barkin, Björn Beckman, Andrew Clayton, Andrea Cornwall, Nikki Craske, Bob Deacon, Yash Ghai, Cynthia Hewitt de Alcántara, John Foster, Joe Foweraker, Alan Fowler, Dan Gallin, Krishna Ghimire, Karl Gostern, Evelyn Huber, Yudit Kiss, Eddie Koch, Lars Lindström, Shail Mayaram, Thandika Mkandawire, Toshihiro Nakamura, Justine Nannyonjo, Andrew Nickson, Geoffrey Nkandimeng, Peter Oakley, Ruth Pearson, Rosalind Petchesky, Jules Pretty, Vithal Rajan, Shahra Razavi, Thimma Reddy, Charles Reilly, Virginia Rodríguez, Jorge Schvarzer, Ajit Singh, Georg Sørensen, Ramya Subrahmanian, John Stephens, Jon Taylor, Ole Therkildsen, Peter Utting, Edward Webster et David Westendorff.

L'UNRISD tient à remercier la Division des politiques sociales et du développement social de l'ONU, ainsi que les gouvernements des Pays-Bas, de la Suède et de la Suisse pour leur contribution financière à ce projet. L'Institut tient à exprimer sa gratitude à ces gouvernements et à ceux du Danemark, de Finlande, du Mexique, de Norvège et du Royaume-Uni qui, par leur soutien, assurent le financement de son budget général.

Copyright © Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD). De courts extraits de cette publication peuvent être reproduits tels quels sans autorisation à condition d'en indiquer la source. Pour obtenir les droits de reproduction ou de traduction, s'adresser à l'UNRISD.

Les appellations employées dans les publications de l'UNRISD, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et le matériel qui y est présenté n'impliquent aucun jugement de la part de l'UNRISD sur le statut légal d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une région ou de ses autorités ou sur la délimitation de ses frontières ou limites.

Printed in Switzerland
GE.00-01444 - mai 2001 - 4.000
UNRISD/VH-E/00/1

ISBN 92-9085-032-9

Préface

Le Sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague en mars 1995, a marqué un tournant dans la pensée internationale sur le développement. Après une période pendant laquelle les institutions financières internationales et de nombreux gouvernants s'étaient presque uniquement préoccupés de croissance et de stabilisation économiques, 117 chefs d'Etat ou de gouvernement se sont engagés "à créer un environnement économique, politique, social, culturel et juridique qui permette à toutes les communautés humaines de parvenir au développement social" (Engagement 1 de la Déclaration de Copenhague).

La Déclaration et le Programme d'action du Sommet soulignaient l'importance de l'équité, de la participation, de l'autonomisation et de la solidarité. Le développement social dépendait non seulement de la croissance économique et de l'assainissement des données de fond de la politique macro-économique, mais aussi de la politique sociale et d'une meilleure répartition des fruits de la croissance. Des institutions de qualité étaient aussi indispensables et, parmi elles, un Etat au rôle renforcé, ainsi qu'un secteur public plus performant, transparent et responsable, des institutions internationales sachant mieux remplir leur fonction de soutien, des partenariats avec le secteur privé et la participation active d'organisations de la société civile aux actions de développement et à la définition des politiques.

Il fallait non seulement avoir les bonnes institutions mais aussi trouver de nouveaux moyens de financer le développement social et de lever l'un des principaux obstacles au développement de bien des pays d'Afrique et d'Amérique latine: la charge de la dette. Le Sommet social réclamait aussi une démocratie et un développement mieux accordés aux intérêts et aux préoccupations des femmes et soulignait la nécessité de promouvoir un développement durable centré sur l'être humain.

Mais les réformes qui ont été proposées créent-elles vraiment un contexte propice au développe-

ment social? Le présent rapport dresse le bilan de ce qui a été accompli dans plusieurs domaines clés de la politique et de la réforme des institutions et recense quelques-uns des principaux obstacles au progrès. L'analyse ne porte pas uniquement sur des initiatives directement liées au Sommet social; dans ce rapport, sont examinées aussi les réformes qui ont pris de l'importance dans les années 90 et qui tentent généralement d'intégrer des préoccupations sociales aux stratégies de développement, intégration reconnue et confirmée comme nécessaire non seulement par le Sommet social mais aussi par d'autres conférences mondiales, notamment celles de Rio, du Caire, de Beijing et d'Istanbul.

Le Sommet social est encore très récent. Aussi est-il peut-être irréaliste d'escompter de grands progrès dans la réalisation des objectifs qui y ont été fixés. De plus, il est extrêmement difficile de mesurer le changement, faute de données fiables. Mais on devrait s'attendre à ce que des progrès aient été accomplis dans la création de conditions favorables au développement et qu'ils se soient traduits par des changements de politique et par des réformes institutionnelles.

Or, le panorama qui se dégage est assez troublant: d'une part, des initiatives qui se placent davantage au niveau du discours que de la pratique et, de l'autre, des modes de croissance économique, une libéralisation et des inégalités qui continuent d'entraver le développement social plus qu'ils ne le favorisent. De plus, l'impulsion politique donnée et les pressions exercées pour promouvoir le développement social apparaissent assez faibles, tout comme les institutions dont le rôle pourrait être de mobiliser et de répartir plus judicieusement les ressources.

Cette situation reflète en partie les conditions qui régnaient juste avant et immédiatement après le Sommet social: le triomphe du néolibéralisme, la croissance économique sans précédent des pays d'Asie, les signes de reprise en Afrique et en Amérique latine. Tous ces phénomènes ont eu ten-

dance à occulter la nécessité de réformer en profondeur le modèle dominant. L'expérience du milieu des années 1990, en particulier la crise financière qui a secoué l'Asie et menacé une nouvelle fois l'Amérique latine, a montré que plusieurs des postulats qui sous-tendaient la stratégie du développement au moment du Sommet social présentaient de sérieuses carences ou péchaient par excès d'optimisme.

Depuis lors, on a quelque peu revalorisé le rôle de l'Etat et admis que les flux de capitaux privés n'étaient pas la panacée du développement. Le discours des institutions publiques et des sociétés privées témoigne d'une plus grande sensibilité sociale et les réformes institutionnelles et politiques qu'il faudrait engager pour promouvoir le développement social semblent faire l'objet d'un plus large consensus, comme le montre l'adhésion assez générale aux initiatives ou aux idées relatives à la réduction de la dette, au ciblage, à la démocratisation, à la réforme du secteur public, à la responsabilité sociale des entreprises, aux partenariats, à la participation et à l'autonomisation.

Mais le rôle de la politique sociale s'est le plus souvent limité à cibler des groupes sociaux spécifiques ou à assurer une protection sociale aux plus vulnérables. On a ignoré la justice distributive et le choix que pouvait faire la politique sociale de favoriser une croissance économique et un développement soutenus. On a ignoré aussi des questions fondamentales liées à l'économie politique de la mobilisation des ressources, c'est-à-dire les mécanismes politiques et institutionnels capables de générer des ressources pour financer le développement social et de veiller à ce que ces ressources aillent aux démunis. La protection sociale est plus nécessaire que jamais mais les ressources qui lui sont destinées se raréfient à cause de la diminution du volume de l'aide, de la réduction des dépenses publiques et de l'évasion fiscale.

La crise institutionnelle qui touche le développement social est particulièrement visible s'agissant du rôle de l'Etat. L'obligation constante de comprimer et de maîtriser les dépenses limite le rôle que l'Etat pourrait à nouveau jouer dans le développement

national. La vague de démocratisation qui a fait naître tant d'espoirs au début des années 90 a souvent été impuissante à inciter à une meilleure participation des citoyens à la définition des politiques publiques, et à faire valoir des méthodes non violentes de règlement des conflits et le respect des droits de l'homme. A la vérité, le style de plus en plus technocrate de la prise des décisions—ce sont des "experts" qui décident de la politique—dérègle les institutions publiques et les rend moins réceptives aux exigences des citoyens.

Des acteurs autres que l'Etat peuvent-ils contribuer de manière décisive à promouvoir le développement social ou même se substituer à l'Etat? Certains signes, ces dernières années, porteraient à croire que les grandes entreprises prennent des dispositions dans ce sens, en se façonnant une image d'acteurs conscients de leurs responsabilités tant sociales qu'environnementales. Il faut reconnaître toutefois que les initiatives spontanées et les partenariats n'ont qu'un pouvoir limité lorsqu'il s'agit d'amener les entreprises à assumer plus pleinement leurs responsabilités sociales et que les formes plus dures que sont la réglementation et les pressions de la société civile y réussissent mieux. Bien que la plupart des donateurs et des institutions multilatérales soulignent maintenant l'importance de travailler avec les organisations de la société civile et par leur intermédiaire, des obstacles politiques et institutionnels aux niveaux international, national et local restreignent souvent l'efficacité de la société civile dans les domaines à la fois de la sensibilisation et de la fourniture des services. Les institutions internationales du développement et des finances n'ont pas modifié radicalement leurs structures de gouvernance pour permettre une plus large participation de la société civile, et les services qui sont entre les mains des ONG ne sont encore souvent ni intégrés ni viables. De plus, en devenant plus tributaires de l'aide et en tentant de s'adapter aux priorités et aux procédures des institutions donatrices, les ONG risquent de perdre un peu de leurs qualités d'innovation et d'expérimentation et de leur flexibilité face aux conditions et aux besoins locaux.

Le Sommet social avait insisté pour que les actions de développement répondent mieux aux priorités et aux préoccupations des intéressés. Cet appel a été entendu, en particulier pour ce qui est des besoins des femmes et du développement durable. Les femmes ont certainement acquis de haute lutte bien des droits, surtout dans le domaine de la santé, mais la traduction de ces droits en politiques et programmes efficaces a été limitée par la réforme du secteur public, par des facteurs culturels et par la faible participation des femmes au système politique officiel. Non seulement il est difficile d'obtenir que des institutions soient plus réceptives aux besoins des femmes mais ces besoins eux-mêmes augmentent souvent là où la libéralisation économique a entraîné pour elles des charges supplémentaires. C'est peut-être dans les domaines du développement durable et de la gestion des ressources naturelles que les approches dites centrées sur l'être humain sont les plus présentes. Il y a cependant loin de la coupe aux lèvres, autrement dit du discours à l'abandon effectif des méthodes autoritaires en faveur de modes participatifs de conception et d'exécution.

L'analyse présentée ici montre que l'on a pris conscience de la nécessité de repenser les rôles et les responsabilités de certaines institutions—aux niveaux tant national qu'international—et d'examiner de plus près les répercussions sociales des politiques économiques. Cependant, ces politiques elles-mêmes n'ont pas été fondamentalement remises en question et aucune tentative sérieuse n'a été faite pour intégrer politique sociale et économique. La politique sociale reste pour une large part détachée de la politique économique ou passe pour un accessoire destiné à atténuer le coût social de la libéralisation économique et de l'ajustement structurel.

Néanmoins, le climat idéologique est plus favorable à une remise à plat de la politique de développement qu'il ne l'a été pendant des années. On s'en aperçoit à certains signes. L'ajustement structurel aveugle à la dimension sociale suscite une opposition politique de plus en plus forte et les recherches universitaires ont fragilisé le socle théorique et

empirique du modèle néolibéral dominant. Certaines idées nouvelles gagnent du terrain. Les droits de l'homme et un développement axé sur la réalisation des droits—qui insisterait sur la primauté des instruments relatifs aux droits de l'homme et sur la capacité du peuple de renforcer ses pressions sur l'Etat—sont tout à fait à l'ordre du jour.

Si certains pensent que la stratégie du développement a autant à voir avec la politique qu'avec la croissance et l'action à entreprendre pour distribuer aux pauvres des deniers publics limités, il faut s'en féliciter, comme il faut se réjouir de l'idée que les règles régissant l'économie et le commerce ne devraient pas être imperméables aux considérations des droits de l'homme. Mais qui donnera le signal du passage à l'acte? La question reste ouverte.

Il est évident que la mondialisation va au devant d'une crise de légitimité. Même les organisations financières et commerciales qui dominent la scène internationale commencent à remettre en question leurs prescriptions et leurs modèles et à prendre en considération certains des éléments critiques du programme du Sommet social. Cette évolution favorable du climat idéologique est l'un des grands progrès de la dernière moitié de la décennie 90. Au moment où les institutions de Bretton Woods elles-mêmes repensent leur démarche, il est possible que le programme social anti-exclusion, dont les graines ont été semées à Copenhague, trouve un terrain plus fertile.

Les stratégies de développement doivent réaffirmer les valeurs humaines, les priorités et l'action humaines: c'est là un point important qui se dégage du rapport et auquel le titre fait allusion. La "main invisible" du marché peut faire tourner l'économie mondiale mais il faut la main de l'homme pour la guider dans le sens de la plus grande productivité et pour modeler un monde transparent et foncièrement démocratique qui ne connaisse pas l'exclusion sociale.

Thandika Mkandawire
Directeur
mars 2001

Table des matières

REMERCIEMENTS		L'aide au développement	26
PRÉFACE	i	Lassitude des donateurs	
VUE D'ENSEMBLE	viii	Réorienter l'aide au développement	
		Le pacte 20/20	
		Options autres qu'un ciblage rigoriste	
		Les solutions de rechange à l'aide	
CHAPITRE 1 – Une mondialisation à masque humain	1	Réforme fiscale	32
Du développement à l'ajustement	2	L'érosion de la base d'imposition	
L'équité au rancart		L'impôt à la consommation	
L'exemple positif de l'Asie de l'Est		L'évasion fiscale au plan international	
Le Sommet social	4	Réforme des pensions	35
		Autres questions de la protection sociale	
Mondialisation et croissance économique	5	Mobiliser les ressources à la base	38
Croissance et commerce		Le microfinancement	
Croissance et flux financiers		Bilan	40
Libéralisation et emplois			
Des tendances défavorables en matière d'emploi	9		
Pauvreté et inégalité	11	CHAPITRE 3 – Fragiles démocraties	41
Causes de l'échec	12	Le dilemme du gouvernement	42
Regards nouveaux sur la croissance et le développement social	14	Transitions incomplètes	44
Cibler les pauvres		Amérique latine—L'impunité des militaires	
Des cadres de développement intégrés		Triompher de l'opposition en Afrique	
Services sociaux et commerce mondial		La nomenklatura de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale	
La mondialisation des normes sociales			
De nouvelles architectures?		Le progrès des partis politiques	46
Une mondialisation à masque humain	17	Système présidentiel ou parlementaire?	47
		Pays industrialisés	
		Pays en développement et pays en transition	
CHAPITRE 2 – Qui paie? Le financement du développement social	19	La démocratie, moyen ou fin?	48
		L'Etat développemental	
L'allègement de la dette pour les pays les plus pauvres	20	L'option démocratique	50
L'initiative en faveur des pays pauvres très endettés		La montée des technocrates	51
Pressions en faveur d'autres solutions		La montée de la banque centrale	
L'allègement de la dette pour les pays à revenu intermédiaire	22	La montée du ministre des finances technocrate	
La crise de la dette		Le management au gouvernement	
Une nouvelle servitude		Les encouragements de Washington	
Un nouveau départ pour la dette	25	Technocratie et démocratie	
De nouvelles institutions pour gérer la dette		Groupes d'intérêt et pactes sociaux	
Dette et faillite d'Etats souverains		Ethnicité et démocratisation	55
La conditionnalité		Le risque de sécession	

TABLE DES MATIÈRES

Systèmes électoraux et diversité ethnique	59	Les OSC et les organes institués en application de traités internationaux	
Partis pluralistes et scrutin préférentiel		L'avenir de la mobilisation des ONG internationales	
"Consociation" et listes de parti		Intelligence, énergie et droits	110
Les avantages des différents systèmes			
Le processus démocratique	62		
		CHAPITRE 7 – Le droit au développement pour les femmes	111
CHAPITRE 4 – Une nouvelle mission pour le secteur public	63	Les femmes dans le processus de démocratisation	112
Les Etats contraints à la réforme	64	Travailler dans et contre l'Etat	
Stabilité budgétaire	65	Les femmes en politique	
Les dépenses publiques visées		L'impact des femmes sur le gouvernement	
Réductions des dépenses dans le secteur social		Les ONG féminines	
Les répercussions sociales de la privatisation		La réalisation des droits des femmes	121
Un rigoureux management	68	Les droits en matière de santé génésique	122
Les résultats de la réforme		Les droits de la femme à l'éducation	127
Le contrôle public		Pourquoi les fillettes pauvres sont moins instruites	
Renforcement des capacités	71	Les réformes de l'éducation engagées sous l'impulsion des donateurs	
L'avenir de la réforme du secteur public	72	La qualité à la traîne de la quantité	
		Les droits économiques des femmes	131
CHAPITRE 5 – Les entreprises appelées à rendre des comptes	75	Travail et autonomie	
De l'affrontement au partenariat	78	Stratégies pour la réalisation des droits économiques	
Codes et vérification		Une contre-alliance pour les femmes	136
Motivation des entreprises	79		
Des progrès déçus	82	CHAPITRE 8 – Pour un développement durable	137
Une réalité très en-deçà du discours		Des villes viables	138
Options autres que l'affrontement	85	Action locale 21	
Initiatives volontaires		Une agriculture viable	141
Partenariats		Politiques pour une agriculture viable	
Tendance à l'assouplissement	88	Des réserves d'eau durables	146
		Les barrages condamnés	
CHAPITRE 6 – Sociétés civiles	91	De nouveaux canaux d'irrigation	
Société civile et prestation de services	92	Préservation des forêts	151
Les ONGD changent		Des réalités tenaces	154
Les ONGD et le système international de l'aide		Continuité ou changement?	158
L'Etat contre les ONGD: Quel prestataire choisir?			
Précaires partenariats	98		
Partenariats entre OSC et autorités locales		NOTES BIBLIOGRAPHIQUES	160
Tensions internes et entre hommes et femmes		DOCUMENTATION DE BASE	162
Société civile et sensibilisation sur la scène internationale	101	BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE	163
Les OSC et l'ONU		ABRÉVIATIONS	172
Les OSC et la Banque mondiale			
Les OSC et la Banque interaméricaine de développement			

TABLE DES MATIÈRES

Tableaux			Encadrés		
1.1	Activité économique internationale, 1964–94 (changements annuels moyens en %)	6	1.1	Les services gouvernementaux menacés par les régimes commerciaux	15
1.2	Croissance économique annuelle en %, 1991–99	8	2.1	La dette de l'Ouganda	22
1.3	Tendances de la pauvreté: Personnes vivant avec moins d'un dollar par jour (en millions)	11	2.2	Les objectifs manqués ou le prix de la dette	24
2.1	L'aide de l'OCDE comparée à ses dépenses militaires	27	2.3	Manifestations provoquées par les réductions dans le secteur social	28
3.1	Typologie des structures ethniques	57	2.4	Les leçons salutaires du régime des pensions chilien	37
4.1	Dépenses publiques exprimées en pourcentage du PIB	65	3.1	Les Nations Unies encouragent la démocratie	43
4.2	Conditions de prêt de la Banque mondiale, 1980–94	66	3.2	Controverses sur les droits de l'homme	49
5.1	Puissance des sociétés	77	3.3	Pactes sociaux en Afrique du Sud	56
7.1	La représentation féminine—moyennes régionales	117	4.1	Réformes fiscales au Pérou	69
7.2	Les femmes dans les chambres basses des parlements — sélection de pays	117	4.2	Objectifs et réformes du secteur public	73
7.3	Fiche d'appréciation féministe sur le Programme d'action du Caire	125	5.1	Le jargon des sociétés en questions	80
7.4	L'enseignement primaire et secondaire par région	127	5.2	Jekyll, Inc. et Hyde Ltd.	84
			5.3	Contrat mondial ONU-entreprises	86
			5.4	Poste d'observation sur l'Internet	88
			5.5	Initiative volontaire: les ingrédients indispensables	89
			6.1	Glossaire d'expressions relatives à la société civile	93
			6.2	Les organisations intermédiaires sollicitées à Mumbai	99
			6.3	Partenariats à Lima	100
			6.4	Ajuster l'ajustement structurel	105
			6.5	Le développement communautaire pour la paix au Guatemala	106
			7.1	"Années d'épreuve, années de mûrissement": Le féminisme dans une république islamique	113
			7.2	Les femmes dans les pouvoirs locaux en Inde	119
			7.3	L'histoire de Futhi	123
			7.4	Egalité et équité entre les sexes	126
			8.1	Les cultures génétiquement modifiées peuvent-elles nourrir la terre entière?	142
			8.2	La valeur du capital en question	143
			8.3	Partenariats d'entreprises et d'ONG	144
			8.4	Le rôle des ONG dans le développement	145
			8.5	Le rôle des ONG dans le développement	146
			8.6	Le rôle des ONG dans le développement	147
			8.7	Le rôle des ONG dans le développement	148
			8.8	Le rôle des ONG dans le développement	149
			8.9	Le rôle des ONG dans le développement	150
			8.10	Le rôle des ONG dans le développement	151
			8.11	Le rôle des ONG dans le développement	152
			8.12	Le rôle des ONG dans le développement	153
			8.13	Le rôle des ONG dans le développement	154
			8.14	Le rôle des ONG dans le développement	155
			8.15	Le rôle des ONG dans le développement	156
			8.16	Le rôle des ONG dans le développement	157
			8.17	Le rôle des ONG dans le développement	158
			8.18	Le rôle des ONG dans le développement	159
			8.19	Le rôle des ONG dans le développement	160
			8.20	Le rôle des ONG dans le développement	161
			8.21	Le rôle des ONG dans le développement	162
			8.22	Le rôle des ONG dans le développement	163
			8.23	Le rôle des ONG dans le développement	164
			8.24	Le rôle des ONG dans le développement	165
			8.25	Le rôle des ONG dans le développement	166
			8.26	Le rôle des ONG dans le développement	167
			8.27	Le rôle des ONG dans le développement	168
			8.28	Le rôle des ONG dans le développement	169
			8.29	Le rôle des ONG dans le développement	170
			8.30	Le rôle des ONG dans le développement	171
			8.31	Le rôle des ONG dans le développement	172
			8.32	Le rôle des ONG dans le développement	173
			8.33	Le rôle des ONG dans le développement	174
			8.34	Le rôle des ONG dans le développement	175
			8.35	Le rôle des ONG dans le développement	176
			8.36	Le rôle des ONG dans le développement	177
			8.37	Le rôle des ONG dans le développement	178
			8.38	Le rôle des ONG dans le développement	179
			8.39	Le rôle des ONG dans le développement	180
			8.40	Le rôle des ONG dans le développement	181
			8.41	Le rôle des ONG dans le développement	182
			8.42	Le rôle des ONG dans le développement	183
			8.43	Le rôle des ONG dans le développement	184
			8.44	Le rôle des ONG dans le développement	185
			8.45	Le rôle des ONG dans le développement	186
			8.46	Le rôle des ONG dans le développement	187
			8.47	Le rôle des ONG dans le développement	188
			8.48	Le rôle des ONG dans le développement	189
			8.49	Le rôle des ONG dans le développement	190
			8.50	Le rôle des ONG dans le développement	191
			8.51	Le rôle des ONG dans le développement	192
			8.52	Le rôle des ONG dans le développement	193
			8.53	Le rôle des ONG dans le développement	194
			8.54	Le rôle des ONG dans le développement	195
			8.55	Le rôle des ONG dans le développement	196
			8.56	Le rôle des ONG dans le développement	197
			8.57	Le rôle des ONG dans le développement	198
			8.58	Le rôle des ONG dans le développement	199
			8.59	Le rôle des ONG dans le développement	200
			8.60	Le rôle des ONG dans le développement	201
			8.61	Le rôle des ONG dans le développement	202
			8.62	Le rôle des ONG dans le développement	203
			8.63	Le rôle des ONG dans le développement	204
			8.64	Le rôle des ONG dans le développement	205
			8.65	Le rôle des ONG dans le développement	206
			8.66	Le rôle des ONG dans le développement	207
			8.67	Le rôle des ONG dans le développement	208
			8.68	Le rôle des ONG dans le développement	209
			8.69	Le rôle des ONG dans le développement	210
			8.70	Le rôle des ONG dans le développement	211
			8.71	Le rôle des ONG dans le développement	212
			8.72	Le rôle des ONG dans le développement	213
			8.73	Le rôle des ONG dans le développement	214
			8.74	Le rôle des ONG dans le développement	215
			8.75	Le rôle des ONG dans le développement	216
			8.76	Le rôle des ONG dans le développement	217
			8.77	Le rôle des ONG dans le développement	218
			8.78	Le rôle des ONG dans le développement	219
			8.79	Le rôle des ONG dans le développement	220
			8.80	Le rôle des ONG dans le développement	221
			8.81	Le rôle des ONG dans le développement	222
			8.82	Le rôle des ONG dans le développement	223
			8.83	Le rôle des ONG dans le développement	224
			8.84	Le rôle des ONG dans le développement	225
			8.85	Le rôle des ONG dans le développement	226
			8.86	Le rôle des ONG dans le développement	227
			8.87	Le rôle des ONG dans le développement	228
			8.88	Le rôle des ONG dans le développement	229
			8.89	Le rôle des ONG dans le développement	230
			8.90	Le rôle des ONG dans le développement	231
			8.91	Le rôle des ONG dans le développement	232
			8.92	Le rôle des ONG dans le développement	233
			8.93	Le rôle des ONG dans le développement	234
			8.94	Le rôle des ONG dans le développement	235
			8.95	Le rôle des ONG dans le développement	236
			8.96	Le rôle des ONG dans le développement	237
			8.97	Le rôle des ONG dans le développement	238
			8.98	Le rôle des ONG dans le développement	239
			8.99	Le rôle des ONG dans le développement	240
			9.00	Le rôle des ONG dans le développement	241
			9.01	Le rôle des ONG dans le développement	242
			9.02	Le rôle des ONG dans le développement	243
			9.03	Le rôle des ONG dans le développement	244
			9.04	Le rôle des ONG dans le développement	245
			9.05	Le rôle des ONG dans le développement	246
			9.06	Le rôle des ONG dans le développement	247
			9.07	Le rôle des ONG dans le développement	248
			9.08	Le rôle des ONG dans le développement	249
			9.09	Le rôle des ONG dans le développement	250
			9.10	Le rôle des ONG dans le développement	251
			9.11	Le rôle des ONG dans le développement	252
			9.12	Le rôle des ONG dans le développement	253
			9.13	Le rôle des ONG dans le développement	254
			9.14	Le rôle des ONG dans le développement	255
			9.15	Le rôle des ONG dans le développement	256
			9.16	Le rôle des ONG dans le développement	257
			9.17	Le rôle des ONG dans le développement	258
			9.18	Le rôle des ONG dans le développement	259
			9.19	Le rôle des ONG dans le développement	260
			9.20	Le rôle des ONG dans le développement	261
			9.21	Le rôle des ONG dans le développement	262
			9.22	Le rôle des ONG dans le développement	263
			9.23	Le rôle des ONG dans le développement	264
			9.24	Le rôle des ONG dans le développement	265
			9.25	Le rôle des ONG dans le développement	266
			9.26	Le rôle des ONG dans le développement	267
			9.27	Le rôle des ONG dans le développement	268
			9.28	Le rôle des ONG dans le développement	269
			9.29	Le rôle des ONG dans le développement	270
			9.30	Le rôle des ONG dans le développement	271
			9.31	Le rôle des ONG dans le développement	272
			9.32	Le rôle des ONG dans le développement	273
			9.33	Le rôle des ONG dans le développement	274
			9.34	Le rôle des ONG dans le développement	275
			9.35	Le rôle des ONG dans le développement	276
			9.36	Le rôle des ONG dans le développement	277
			9.37	Le rôle des ONG dans le développement	278
			9.38	Le rôle des ONG dans le développement	279
			9.39	Le rôle des ONG dans le développement	280
			9.40	Le rôle des ONG dans le développement	281
			9.41	Le rôle des ONG dans le développement	282
			9.42	Le rôle des ONG dans le développement	283
			9.43	Le rôle des ONG dans le développement	284
			9.44	Le rôle des ONG dans le développement	285
			9.45	Le rôle des ONG dans le développement	286
			9.46	Le rôle des ONG dans le développement	287
			9.47	Le rôle des ONG dans le développement	288
			9.48	Le rôle des ONG dans le développement	289
			9.49	Le rôle des ONG dans le développement	290
			9.50	Le rôle des ONG dans le développement	291
			9.51	Le rôle des ONG dans le développement	292
			9.52	Le rôle des ONG dans le développement	293
			9.53	Le rôle des ONG dans le développement	294
			9.54	Le rôle des ONG dans le développement	295
			9.55	Le rôle des ONG dans le développement	296
			9.56	Le rôle des ONG dans le développement	297
			9.57	Le rôle des ONG dans le développement	298
			9.58	Le rôle des ONG dans le développement	299
			9.59	Le rôle des ONG dans le développement	300
			9.60	Le rôle des ONG dans le développement	301
			9.61	Le rôle des ONG dans le développement	302
			9.62	Le rôle des ONG dans le développement	303
			9.63	Le rôle des ONG dans le développement	304
			9.64	Le rôle des ONG dans le développement	305
			9.65	Le rôle des ONG dans le développement	306
			9.66	Le rôle des ONG dans le développement	307
			9.67	Le rôle des ONG dans le développement	308
			9.68	Le rôle des ONG dans le développement	309
			9.69	Le rôle des ONG dans le développement	310
			9.70	Le rôle des ONG dans le développement	311
			9.71	Le rôle des ONG dans le développement	312
			9.72	Le rôle des ONG dans le développement	313
			9.73	Le rôle des ONG dans le développement	314
			9.74	Le rôle des ONG dans le développement	315
			9.75	Le rôle des ONG dans le développement	316
			9.76	Le rôle des ONG dans le développement	317
			9.77	Le rôle des ONG dans le développement	318
			9.78	Le rôle des ONG dans le développement	319
			9.79	Le rôle des ONG dans le développement	320
			9.80	Le rôle des ONG dans le développement	321
			9.81	Le rôle des ONG dans le développement	322
			9.82	Le rôle des ONG dans le développement	323
			9.83	Le rôle des ONG dans le développement	324
			9.84	Le rôle des ONG dans le développement	325
			9.85	Le rôle des ONG dans le développement	326
			9.86	Le rôle des ONG dans le développement	327
			9.87	Le rôle des ONG dans le développement	328
			9.88	Le rôle des ONG dans le développement	329
			9.89	Le rôle des ONG dans le développement	330
			9.90	Le rôle des ONG dans le développement	331
			9.91	Le rôle des ONG dans le développement	332
			9.92	Le rôle des ONG dans le développement	333
			9.93	Le rôle des ONG dans le développement	334
			9.94	Le rôle des ONG dans le développement	335
			9.95	Le rôle des ONG dans le développement	336
			9.96	Le rôle des ONG dans le développement	337
			9.97	Le rôle des ONG dans le développement	338
			9.98	Le rôle des ONG dans le développement	339
			9.99	Le rôle des ONG dans le développement	340
			10.00	Le rôle des ONG dans le développement	341
			10.01	Le rôle des ONG dans le développement	342
			10.02	Le rôle des ONG dans le développement	343
			10.03	Le rôle des ONG dans le développement	344
			10.04	Le rôle des ONG dans le développement	345
			10.05	Le rôle des ONG dans le développement	346
			10.06	Le rôle des ONG dans le développement	347
			10.07	Le rôle des ONG dans le développement	348
			10.08	Le rôle des ONG dans le développement	349
			10.09	Le rôle des ONG dans le développement	350
			10.10	Le rôle des ONG dans le développement	351
			10.11	Le rôle des ONG dans le développement	352
			10.12	Le rôle des ONG dans le développement	353
			10.13	Le rôle des ONG dans le développement	354
			10.14	Le rôle des ONG dans le développement	355
			10.15	Le rôle des ONG dans le développement	356
			10.16	Le rôle des ONG dans le développement	357
			10.17	Le rôle des ONG dans le développement	358
			10.18	Le rôle des ONG dans le développement	359
			10.19	Le rôle des ONG dans le développement	360
			10.20	Le rôle des ONG dans le développement	361
			10.21	Le rôle des ONG dans le développement	362
			10.22	Le rôle des ONG dans le développement	363
			10.23	Le rôle des ONG dans le développement	364
			10.24	Le rôle des ONG dans le développement	365
			10.25	Le rôle des ONG dans le développement	366
			10.26	Le rôle des ONG dans le développement	367
			10.27	Le rôle des ONG dans le développement	368
			10.28	Le rôle des ONG dans le développement	369
			10.29	Le rôle des ONG dans le développement	370
			10.30	Le rôle des ONG dans le développement	371
			10.31	Le rôle des ONG dans le développement	372
			10.32	Le rôle des ONG dans le développement	373
			10.33	Le rôle des ONG dans le développement	374
			10.34	Le rôle des ONG dans le développement	375
			10.35	Le rôle des ONG dans le développement	376
			10.36	Le rôle des ONG dans le développement	377
			10.37	Le rôle des ONG dans le développement	378
			10.38	Le rôle des ONG dans le développement	379
			10.39	Le rôle des ONG dans le développement	380
			10.40	Le rôle des ONG dans le développement	381
			10.41	Le rôle des ONG dans le développement	382
			10.42	Le rôle des ONG dans le développement	383
			10.43	Le rôle des ONG dans le développement	384
			10.44	Le rôle des ONG dans le développement	385
			10.45	Le rôle des ONG dans le développement	386
			10.46	Le rôle des ONG dans le développement	387
			10.47	Le rôle des ONG dans le développement	388
			10.48	Le rôle des ONG dans le développement	389
			10.49	Le rôle des ONG dans le développement	390
			10.50	Le rôle des ONG dans le développement	391
			10.51	Le rôle des ONG dans le développement	392
			10.52	Le rôle des ONG dans le développement	393
			10.53	Le rôle des ONG dans le développement	394
			10.54	Le rôle des ONG dans le développement	395
			10.55	Le rôle des ONG dans le développement	396
			10.56	Le rôle des ONG dans le développement	397
			10.57	Le rôle des ONG dans le développement	398
			10.58	Le rôle des ONG dans le développement	399
			10.59	Le rôle des ONG dans le développement	400
			10.60	Le rôle des ONG dans le développement	401
			10.61	Le rôle des ONG dans le développement	402
			10.62	Le rôle des ONG dans le développement	403
			10.63	Le rôle des ONG dans le développement	404
			10.64	Le rôle des ONG dans le développement	405
			10.65	Le rôle des ONG dans le développement	406
			10.66	Le rôle des ONG dans le développement	407
			10.67	Le rôle des ONG dans le développement	408
			10.68	Le rôle des ONG dans le développement	409
			10.69	Le rôle des ONG dans le développement	410
			10.70	Le rôle des ONG dans le développement	411
			10.71	Le rôle des ONG dans le développement	412
			10.72	Le rôle des ONG dans le développement	413
			10.73	Le rôle des ONG dans le développement	414
			10.74	Le rôle des ONG dans le développement	415
			10.75	Le rôle des ONG dans	

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_21561

